



Risques majeurs > Santé

### **Politique de santé publique et prévention des risques industriels**

Martigues (Bouches-du-Rhône)

Bien que la santé ne soit pas une compétence communale obligatoire, la Ville de Martigues s'intéresse à la santé de sa population. A Martigues, sont implantées de nombreuses entreprises de raffinage – représentant 30 % des capacités nationales. Ce contexte a incité la ville à se préoccuper des risques et impacts sanitaires liés à l'environnement industriel et à élaborer une politique de prévention en intégrant les enjeux environnementaux, économiques et sanitaires dans une démarche de développement durable. L'outil phare de cette politique a été la création en 1992 d'un observatoire communal de la santé, apportant des réponses concrètes aux problèmes de santé observés : dépistage précoce, protections individuelles collectives et intégrées, diminution des rejets, produits de substitution, etc.

**Date de lancement du projet :** 1992

**Porteur :** Commune de Martigues

**Population :** 43 000 habitants

#### **Contexte :**

L'industrie française du raffinage est bien implanté à Martigues. Le site de Lavéra sur le territoire communal fait partie du « triangle d'or de la chimie » avec deux autres sites : Fos et Berre. Ce « triangle » représente 30% des capacités de raffinage françaises, 30% du chiffre d'affaires national dans le secteur du pétrole et 10% du chiffre d'affaires de la chimie. Les emplois directs sur ce site de Lavéra sont évalués à plus de 3 000. Ainsi, la Ville de Martigues, en créant en 1992, un Observatoire communal de la santé s'est donné comme mission d'une part, d'évaluer le lien entre la santé de la population et son environnement local très industrialisé, et d'autre part, d'être force de proposition en matière prévention des risques et des nuisances.

#### **Partenaires :**

Drire

DDE

Associations agréées (Airfobep, Cypres)

Entreprises

Direction régionale du travail

Professionnels de la santé (Union des mutuelles de Provence, médecins...)

Associations environnementales et culturelles

Education nationale

#### **Dates clés :**

1992 : création de l'observatoire communal de la santé de la ville de Martigues.

2000 : Ville lauréate du second appel à projets national sur les outils et démarches en vue de la réalisation d'Agendas 21 locaux lancé par le ministère de l'écologie et du développement durable.

#### **Objectifs :**

Mieux connaître les différentes pathologies liées aux métiers exercés et d'aider les habitants par un travail d'observation.

Prévenir les risques et les nuisances auprès des habitants pour les réduire de façon importante.

Intégrer les enjeux environnementaux, sanitaires et économiques au travers d'une politique de santé public.



### Points forts :

- Développement de pratiques innovantes de participation et de travail en partenariat grâce aux efforts entrepris en matière d'observation et de prévention sanitaire.
- Participation recherchée des entreprises elles-mêmes qui contrôlent mieux leurs sources de nocivité (postes de travail améliorés d'un point de vue de la santé).
- Principe de solidarité mis en application au regard des victimes de maladie d'origine environnementale et de leur famille et plus largement du monde ouvrier.
- Participation du public par le biais des conseils de quartier, réunions privilégiées pour la concertation et l'appropriation du projet.

### Principes :

La politique de santé et de prévention des risques industriels repose sur un outil phare : un Observatoire communal de la santé (OCS), créé en 1992, pour veiller sur la santé publique des habitants de la commune. Cet observatoire a pour mission de cartographier les facteurs environnementaux présentant un risque pour la santé des habitants. Pour cela, il recueille ses informations auprès d'un panel de près de 2 000 habitants volontaires, salariés et retraités, réunis en réseau et représentant 800 postes de travail à risques. Une mémoire collective des postes de travail est ainsi construite. Par ailleurs, 9 médecins généralistes alimentent la base de données de l'OCS en informations médicales anonymes.

Les informations recueillies permettent de mieux connaître les différentes pathologies liées aux métiers exercés et d'aider les habitants à obtenir une meilleure indemnisation en cas de maladie professionnelle. Un tableau de bord des pathologies professionnelles ou liées à l'environnement local (qualité de l'air, de l'eau, habitat...) et un suivi épidémiologique des différents polluants sont ainsi mis en place.

En association avec les syndicats, le milieu médical, les associations et l'inspection du travail, l'Observatoire cherche également à faciliter la prévention des risques en incitant à optimiser les postes de travail.

Sur la base de ces données, l'OCS conduit un travail d'information, de sensibilisation et d'assistance en direction des particuliers et des médecins.

### > Pour les particuliers :

- Campagne d'affichage dans les cabinets médicaux et les lieux publics.
- Guides d'information sur les dispositifs de déclaration en maladie professionnelle et d'allocation de cessation anticipée des travailleurs de l'amiante.
- Sensibilisation à l'environnement industriel en milieu scolaire.
- Information préventive et concertation sur les risques et les impacts sanitaires liés aux activités économiques locales.
- Soutien à la prévention des pollutions et nuisances au sein des entreprises.
- Accueil personnalisé effectué par le service.

### > Pour les médecins :

- Journal d'informations semestriel « Médecins à Martigues »

### Résultats en matière de...

#### \* Environnement :

- Réduction des effets néfastes sur l'environnement local.

#### \* Economie :

- Réduction des dépenses inhérentes à l'absentéisme, à la maladie, aux soins, à l'indemnisation des victimes.



## Le développement durable, c'est possible !

### \* **Social :**

- Information, sensibilisation, questionnement de la population sur son environnement industriel.
- Réductions des inégalités en termes de maladies, accidents du travail, décès, etc. causés par le milieu du travail.

### \* **Gouvernance :**

- Partenariat entre la collectivité locale, les entreprises du territoire et leurs salariés, les professionnels de la santé.

### **Chiffres clés**

En 2000, 890 particuliers impliqués et 853 postes de travail positionnés sur le terrain.

### **Budget**

Total : 690 500 € dont :

- ville de Martigues : 490 500 €
- subventions : 200 000 €

### **Perspectives de développement :**

Développer la participation, dans le réseau, des médecins libéraux, hospitaliers et médecins du travail qui exercent localement.

Élargir le territoire de l'Observatoire.

### **Contacts**

Catherine German-Labaume  
Mairie de Martigues  
Observatoire de la santé  
Hôtel de Ville - Avenue Louis Sammut BP 101  
13692 Martigues Cedex  
Tél. : 04 42 44 32 86  
E-mail : [c.german-labaume@ville-martigues.fr](mailto:c.german-labaume@ville-martigues.fr)  
Site Internet : <http://www.mairie-martigues.fr>

Frédéric Boullerne  
Mairie de Martigues  
Service environnement  
Hôtel de Ville - Avenue Louis Sammut 13692 Martigues Cedex  
Tél. : 04 42 44 33 73/04 42 44 35 47  
E-mail : [environnement@ville-martigues.fr](mailto:environnement@ville-martigues.fr)  
Site Internet : <http://www.mairie-martigues.fr>